



Océane



ÉDITO

**Groupeement des DAAF Outre-mer,
Olivier Degenmann
DAAF de Guadeloupe**

Guadeloupe, terre de champions ?

Oui, assurément au regard du nombre de médailles obtenues dans le cadre des JO 2024 ! La Guadeloupe nous aura fait rêver et aura permis à la France de briller. La Guadeloupe est le premier département en termes de nombre de médailles par habitant avec 4,25 médaillés pour 100 000 habitants ? Bravo et merci à nos champions. Le lien avec l'agriculture est désormais écrit en lettres capitales à quelques kilomètres de l'aéroport Pôle Caraïbes afin que chacun puisse l'observer du ciel avant d'atterrir : « GWADLOUP TERRE DE CHAMPIONS ». Sur une parcelle engagée en agriculture biologique, chaque lettre est constituée d'arbres fruitiers représentatifs du patrimoine. Ils ont été plantés par des jeunes du CREPS et du lycée agricole et sont porteurs d'avenir pour l'agriculture guadeloupéenne.

Ayant pris mes fonctions de DAAF de Guadeloupe le 6 mai dernier, c'est avec un réel plaisir que je renoue avec les Outre-mer, après ma première expérience ultramarine rue Oudinot puis à La Réunion. C'est également l'occasion pour moi de retrouver et ré-échanger avec les équipes de la DGPE, de la DGOM et de l'ODEADOM et mes collègues DAAF des autres territoires.

Ma priorité, comme dans tous les territoires ultramarins, est naturellement la mise en œuvre du plan de souveraineté alimentaire, dans l'objectif d'une plus grande production permettant de mieux couvrir les besoins des populations. Depuis bientôt 4 mois que je sillonne l'archipel pour prendre le « pouls de l'agriculture guadeloupéenne », je rencontre de très nombreux professionnels engagés et passionnés qui se battent tous les jours pour relever les défis qui pèsent sur nos territoires ultramarins, et ils sont nombreux, dont certains particulièrement complexes. Dans ce contexte, force est de constater que certains des objectifs fixés semblent difficiles à atteindre. Au-delà du questionnement et de la nécessaire humilité que cela implique sur l'effet levier du POSEI et des autres aides au bénéfice du développement de l'agriculture, je souhaiterais insister sur un facteur dont on parle trop peu mais qui m'apparaît comme fondamental, à savoir le facteur humain. J'entends et constate que l'intérêt collectif peine trop souvent à primer sur les intérêts individuels, au détriment au final de l'agriculture et du développement des territoires. Sans être naïf sur la réalité d'intérêts différents, voire parfois divergents, je suis certain que nous avons tous à gagner à entrer dans une logique de consensus plutôt que de dissensus. Autrement dit, dans une logique « gagnant-gagnant » plutôt que « perdant-perdant ».

Alors, les territoires ultramarins sont-ils capables de produire plus et de s'inscrire résolument dans une perspective de souveraineté alimentaire, qui vise une augmentation de la production selon le modèle choisi par chaque territoire ? J'y crois fermement, résolument.

La lettre de l'ODEADOM - N°34

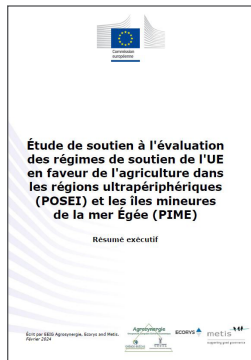
► SOMMAIRE ————— Septembre 2024

Editorial : Groupeement des DAAF Outre-mer, Olivier Degenmann DAAF de Guadeloupe	p.1
Evaluation du programme POSEI par la Commission européenne	p.1/2
Inauguration de l'antenne du CTIFL en Guyane, au lycée agricole de Matiti	p.2
Programme POSEI paiements 2024, préparation du programme 2025	p.2
Le réflexe "Outre-mer" consacré dans la circulaire du premier ministre et lors de la journée des référents Outre-mer	p.2
Dispositifs d'aide exceptionnelle ouverts par le ministère de l'agriculture	p.3
L'approche des Outre-mer au sein de la Commission des comptes de l'agriculture de la nation	p.3
L'ARIBEV en délégation présente son bilan et ses projets	p.3
Etude DAAF Réunion sur la pauvreté chez les agriculteurs	p.4
Difficultés du secteur sucre en Guadeloupe	p.4
Forum de l'alimentation de communauté des communes du centre Ouest de Mayotte	p.4
La ministre déléguée aux Outre-mer, Marie Guévenoux à La Réunion	p.4
Recensement agricole de Polynésie française	p.5
Vif succès pour la première édition des Agrofertîles Canne à La Réunion	p.5
L'Armefflor accueille l'étape réunionnaise de l'EPA2 Tour	p.5
Mission ODEADOM DGOM en Martinique mai 2024	p.5
Foire de Bras Panon à La Réunion	p.6
Séminaire PAT Outre-mer	p.6
Relance du salon de l'agriculture de Guyane	p.6
JO, les Outre-mer à l'honneur et sur les podiums	p.6
CARNET : Agendas, Évènements, Vie de l'établissement, Publications	p.6/7

Evaluation du programme POSEI par la Commission européenne

La Commission européenne a fait réaliser fin 2023 début 2024 une évaluation du programme POSEI et du programme PIME (programme pour les îles mineures de la mer Egée) qui est mise à disposition du public sur son site internet. Ce rapport approfondi et technique (200 pages) réalisé par le cabinet Oreade-Breche fournit une présentation détaillée et précieuse de la mise en œuvre du programme dans les différents territoires de l'Espagne, du Portugal et de France (et Grèce pour le PIME). Il en ressort en terme d'évaluation : une appréciation positive des questions d'efficacité et de coûts administratifs, avec des coûts de gestion très restreints ; une question de cohérence des objectifs notamment quant au RSA avec des difficultés apparues aux Canaries et à Madère. Un satisfecit pour la France dans le cadre de la réécriture des parties introductives du programme POSEI ou du PSN en 2022.

Au-delà il s'agit finalement d'un rapport avec des critiques mesurées.



Restent des remarques et recommandations relatives aux aspects environnementaux/ changements climatiques/pratiques agricoles à renforcer. "Les acteurs interrogés recommandent de renforcer le rôle environnemental de POSEI et PIME en intégrant des considérations environnementales dans la conception et la mise en œuvre des programmes. Des questions spécifiques telles que la pollution par le chlordécone, les pénuries d'eau, l'érosion des sols, ou encore la perte de biodiversité devraient être mieux prises en compte". Il est suggéré d'encourager l'adaptation au changement climatique en développant des pratiques agricoles adaptées.

Des recommandations ont été émises relatives à un renforcement des synergies entre les programmes en matière de sécurité alimentaire et de résilience, avec un examen de la cohérence entre l'importance du soutien aux « systèmes traditionnels » et aux produits d'exportation, et les objectifs d'innovation, d'adaptation ou de diversité. La cohérence avec la PAC 2023-2027 sur les aspects environnementaux doit être analysée plus attentivement. Par ailleurs, la question de la proportionnalité du niveau total d'aide (UE et aides d'État) accordé à certains secteurs traditionnellement exportateurs, tels que les secteurs du sucre de canne et du rhum dans les RUP françaises, par rapport aux secteurs de diversification, a été soulevée.

A l'occasion du comité « RUP » du 26 juin 2024, les services de la Commission européenne ont souligné la qualité du travail conduit et indiqué que la Commission avait l'intention d'actualiser le cadre réglementaire du POSEI après les vacances d'été 2024 avec des mises à jour. En 2025, d'autres modifications seront proposées après discussions avec les Etats membres (objectifs du régime ; modalités d'exécution du programme simplifiées). La revitalisation des groupes informels entre Etats membres, tels que les "amis du POSEI", serait également positive pour faciliter la réflexion.

Inauguration de l'antenne du CTIFL en Guyane, au Lycée agricole de Matiti

L'inauguration le 3 juin 2024 de l'antenne guyanaise du centre technique interprofessionnel des fruits et légumes (CTIFL) a constitué une cérémonie importante et réussie avec l'ensemble des parties prenantes, CTIFL, Préfet et DGTM, Président de la Collectivité territoriale, Chambre d'agriculture, ODEADOM, IFIVEG, Lycée agricole...

Satisfaction partagée des acteurs de l'aboutissement de cette installation (sujet avancé depuis 2019), et qui fait suite à l'engagement du Président de la République lors de sa visite en Guyane fin mars 2024. "L'ouverture de cette antenne marque un moment clé pour les filières de diversifications végétales et représente un véritable tournant pour l'innovation et le développement durable de notre agriculture". L'ODEADOM, à travers les COT (Crédits d'orientation territorialisés) a soutenu le projet qui répond à une demande pressante de la filière fruits et légumes du territoire.

L'engagement du président du CTIFL, Jacques Rouchaussé, a notamment été salué et unanimement apprécié. Les attentes sont désormais très fortes pour le fonctionnement de cette antenne, une technicienne devrait rapidement rejoindre l'ingénieur déjà installé, M. de Saint Roman, au sein du lycée agricole qui a mis des locaux à disposition et une parcelle pour les expérimentations.

Le déplacement a permis également aux équipes de l'hexagone (ODEADOM, Chambres d'Agriculture France, CTIFL) d'effectuer de nombreuses visites terrain et rencontres avec les acteurs et les institutions.



Programme POSEI paiements 2024, préparation du programme 2025

Les paiements du programme 2023 POSEI sont en cours et se poursuivent à un rythme important avant leur achèvement le 15 octobre 2024. Au 05/08/2024, les paiements de l'ODEADOM s'élèvent à 307 M€ (258 M€ de FEAGA et 49 M€ de CIOM) sur un budget total disponible de 319 M€, soit plus de 96 % ce qui avait jamais été atteint à cette date.

Le programme 2024 est en cours dans les territoires, les décisions techniques ont été presque toutes publiées.

Enfin l'exercice de préparation du programme 2025 et des années suivantes a été important avec un nouveau cadre posé cette année.

Pour les évolutions conjoncturelles, de nombreuses propositions ont été émises, surtout au sein des territoires par les filières, 121 demandes ont été exprimées suite à la lettre des deux directeurs généraux, DGPE et DGOM du 16 avril 2024. L'exercice n'a pu être mené à son terme. Par sécurité, un programme 2025 inchangé par rapport à 2024 a été transmis à la date limite du 31 juillet 2024. avec la possibilité d'apporter des modifications en septembre.

Pour les évolutions plus structurelles, deux groupes de travail de ont été organisés par l'ODEADOM les 28 et 29 mai 2024 avec une participation nombreuse et active des membres des instances de l'ODEADOM leurs experts, et les administrations ; le premier consacré aux questions de financement du programme, le deuxième à la question de la déconcentration. De nouvelles réunions seront proposées dès septembre, y compris pour aborder de nouveaux thèmes : structuration des filières et évolutions européennes du programme en lien notamment avec la PAC.

Le réflexe "Outre-mer" consacré dans la circulaire du premier ministre et lors de la journée des référents Outre-mer



Lors du dernier comité interministériel des outre-mer (CIOM), le Gouvernement a rappelé avec force la nécessité de veiller à la prise en compte des spécificités ultramarines au sein de toutes les politiques publiques et lors de la préparation des textes, qu'ils relèvent des échelons national ou européen.

Cet engagement a trouvé une traduction concrète dans la circulaire du Premier ministre n° 6456-SG du 10 juillet 2024 relative à la coordination de l'action du Gouvernement outre-mer. Elle rappelle les spécificités de l'outre-mer, le rôle de la Direction générale des Outre-mer (DGOM) et l'importance qui s'attache à développer un véritable "réflexe outre-mer" au sein de toutes les administrations et structures publiques. Elle charge la DGOM de l'animation d'un réseau des référents Outre-mer, ce qui s'est notamment traduit par la réunion, le 10 juillet 2024 de ses partenaires, interministériels et institutionnels : le lancement du « Club des Référents Outre-mer ». Ces réunions ont vocation à se répéter et des outils de partage sont en cours de déploiement.

Dispositifs d'aide exceptionnelle ouverts par le ministère de l'agriculture

Plusieurs dispositifs exceptionnels d'appui aux exploitations agricoles ont été ouverts par le ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire dans les territoires dont la mise en œuvre est déléguée aux DAAF (tous les détails sont sur leurs sites),

- le dispositif d'indemnisation exceptionnelle forfaitaire à l'hectare pour les productions locales de fruits et légumes dans les OM,
- l'aide exceptionnelle à la trésorerie au bénéfice des planteurs de banane dessert dans les Antilles

Pour le secteur apicole est mise en place un soutien aux exploitations apicoles frappées par la crise et ayant subi des pertes économiques importantes. Le guichet de dépôt des demandes d'aides a été ouvert le 5 août 2024 par FranceAgriMer et sera clôturé le 20 septembre 2024.

Enfin concernant la déclinaison dans les outre-mer des dispositifs fruits et légumes de la planification écologique, un webinaire réunissant les DAAF et les représentants professionnels a permis de présenter le cadre des travaux à mener au 2^{ème} semestre pour construire les différents

L'approche des Outre-mer au sein de la Commission des comptes de l'agriculture et de la nation

Pour la première fois, la réunion de la commission des comptes de l'agriculture de la Nation, rendez-vous bisannuel d'examen des résultats économiques de la branche agricole, a réalisé un focus sur les Outre-mer, fruit d'une collaboration entre des services statistiques du ministère de l'agriculture (SSP) et de l'observatoire de l'ODEADOM.

Des évolutions méthodologiques ont été apportées cette année en rebasant notamment les séries avec les données du recensement agricole de 2020 qui ont un impact sur l'évaluation de la performance économique du secteur agricole des DROM. Ainsi est désormais intégrée la production agricole des ménages non agricoles (agriculture vivrière, agriculture "de loisir"... traditionnellement désignés "jardins familiaux") dans les résultats de la branche. Cela a un impact important en France et sans doute particulièrement dans les DROM. Cette production représente 1,9 % de la valeur ajoutée et 0,4 % de la SAU totale de 2020 de la France entière. Elle est estimée par contre à 5,4 % des surfaces en Guadeloupe et 4,5 % en Martinique. Les estimations doivent sans doute être travaillées plus avant pour les territoires ultramarins notamment pour Mayotte ou la Guyane au sein desquelles cette production est faiblement comptabilisée.

L'ODEADOM a partagé avec le SSP le bilan des concours publics à l'agriculture dans les DROM. Selon la méthode ministérielle, les soutiens publics dans les DROM se sont élevés en 2023 à 798,6 million d'euros et comptent pour 5,1 % des concours publics français (15,6 milliards d'euros) alors que les DROM comptent pour 6,9 % des exploitations agricoles, 6,3 % des emplois agricoles et 0,5 % de la SAU nationale

Au sein des concours publics dans les DROM les aides aux marchés et revenus agricoles se sont élevées en 2023 à 679,7 M€ avec des spécificités fortes. Ainsi plusieurs dispositifs adaptés aux DROM se substituent à ceux présents en France hexagonale : le POSEI qui y constitue le premier pilier de la PAC, le Fonds de solidarité outre-mer qui indemnise les exploitations en cas d'aléas climatique, les dispositifs d'assurance récolte et de calamités agricole n'y étant pas applicables, les aides de marchés particulières à la filière canne à sucre notamment à travers des dispositifs ad hoc et des défiscalisations pour la filière rhum.

La question a été posée en séance d'une valorisation spécifique des données pour les correspondants ultramarins alors que très peu des membres actuels de la CCAN n'ont réellement de lecture affinée sur ces territoires et que les données et présentations sont particulièrement riches.



dispositifs. Des consultations seront lancées pour recueillir les besoins de chaque territoire et les données objectivées disponibles afin de calibrer au mieux ces aides.

L'ARIBEV en délégation présente son bilan et ses projets

Comme cette interprofession le fait chaque année, l'ARIBEV est venue présenter aux pouvoirs publics nationaux le 3 juillet 2024 le bilan de ses actions jusqu'en 2023 et les perspectives actuelles et futures. L'interprofession à travers toutes ses composantes a ainsi présenté un état précis et contextuel de la situation annuelle des filières animales bovin viande, porc, bovin lait et lapin réunionnaises qui permet de suivre les effets directs et induits des soutiens POSEI couplés aux actions interprofessionnelles sur le développement des productions animales de l'île.

L'année 2023 est la cinquième année de mise en œuvre du projet DEFI Responsable 2018-2025, porté par les filières interprofessionnelles pour répondre aux ambitions gouvernementales déclinées dans la loi EGalim. En 2023, les filières animales ont connu un contexte inflationniste devenu structurel, dépassant l'unique hausse du prix des céréales pour s'étendre à l'ensemble des charges – énergie, personnel, consommables, frais financiers etc.

A l'exception de la filière bovin viande qui voit malgré tout les premiers effets de son Plan AVENIR sur la recapitalisation de son cheptel, les filières ont stabilisé ou augmenté leur production par rapport à 2022 et en ont amélioré la qualité. Le cap du projet DEFI Responsable 2025 est maintenu, avec des résultats appréciés probants à la fois sur l'agroécologie et sur la qualité industrielle des produits.

L'occasion de ces réunions est également de souligner toute l'importance des accompagnements publics, le programme POSEI en premier lieu, et de plaider pour sa poursuite, son amplification et la revalorisation du RSA actuellement plafonné en deçà des besoins.

En terme de perspectives, l'ARIBEV les trace entièrement dans le cadre de mise en œuvre du projet DEFI Responsable dans un contexte mondial tendu. Le projet continue d'ambitionner une production durable d'un point de vue environnemental, sociétal, économique et social qui contribue à toujours plus de souveraineté alimentaire.

Ces perspectives intégreront la mise en place des Cotisations Interprofessionnelles Etendues (CIE) dont l'examen est en cours d'instruction.

A noter que l'ARIBEV intègre désormais la famille de la production de lapins, précédemment membre de l'ARIV.



Etude DAAF Réunion sur la pauvreté chez les agriculteurs

Le service statistique de la DAAF de la Réunion a publié une étude particulièrement éclairante quant aux conditions socio-économiques des ménages agricoles de La Réunion. Il s'est basé pour cela sur un croisement entre les données issues du recensement agricole et les données fiscales et sociales. Cela dresse le portrait d'une population agricole dont les revenus sont très largement issus d'autres activités ou d'autres sources que les bénéfices agricoles eux-mêmes (46 % des revenus disponibles des ménages agricoles sont issus d'autres revenus d'activité). L'étude illustre également la grande difficulté du secteur avec un taux de pauvreté monétaire dans les ménages agricoles qui s'établit à 42,7 % contre 16,2 % dans l'Hexagone.

L'étude met également en avant la grande dispersion des conditions économiques, selon la composition du ménage (62,1 % des personnes vivent sous le seuil de pauvreté quand l'exploitant agricole est seul contre 41,8 % quand au moins une personne est non exploitante), selon la taille de l'exploitation, ce qui est moins surprenant (le niveau de vie est limité à 17 000 € dans les micro exploitations et peut atteindre 62 800 € dans les grandes) et selon les orientations des exploitations. Ainsi le niveau de vie des canniers et des maraîchers (qui sont la majorité des exploitants), est inférieur à la moyenne des ménages agricoles de l'île. (18 300 € en canne à sucre, 19 500 € en maraîchage) A l'opposé les filières d'élevage connaissent des situations moins difficiles (niveau de vie de 40 800 € en porcs ou volailles, 21 300 € en polyculture polyélevage).

Ce travail d'analyse approfondi et d'appariement des données a fait l'objet de débats importants sur l'île.

Difficultés du secteur sucre en Guadeloupe

La campagne sucrière 2024 en Guadeloupe qui a pris fin le 20 juillet en Guadeloupe continentale est incontestablement la plus mauvaise jamais enregistrée avec 314 000 tonnes seulement de cannes livrées aux deux sucreries et 30% des surfaces n'ont pas pu être coupées. Le rendement sucrier s'élève à 5,53 tonnes de sucres fabriquées pour 100 tonnes de cannes broyées, soit une baisse extrême par rapport aux dix dernières années. Après les conflits qui ont retardé le début de campagne (retard de plus de 2 mois par rapport à la date prévue initialement), les conditions climatiques ont aggravé la situation. L'ensemble des pouvoirs publics travaillent avec les acteurs économiques pour apporter une solution aux planteurs qui n'ont pas pu récolter leurs parcelles et mettre en place les conditions pour que la prochaine campagne se réalise de la manière la plus optimale possible.



Forum de l'alimentation de communauté des communes du centre Ouest de Mayotte

La communauté des communes du Centre-Ouest de Mayotte (3CO) a organisé le 15 mai 2024 le deuxième forum de l'alimentation au pôle d'excellence rurale (PER) de Coconi. Y ont été restitués les résultats des 5 ateliers de travail : développer la qualité, la traçabilité et la mise en lumière des produits locaux ; œuvrer à l'alimentation pour tous ; éduquer à la nutrition santé et au patrimoine alimentaire local ; soutenir les agriculteurs locaux ; et enfin réduire le gaspillage alimentaire et valoriser les coproduits. Ces travaux s'intègrent au sein du Projet Alimentaire Territorial (PAT) de la 3CO. L'idée est de travailler vers une souveraineté alimentaire du territoire en mobilisant pour co-construire une stratégie alimentaire locale solide sur plusieurs années.

La ministre déléguée aux Outre-mer, Marie Guévenoux à La Réunion

La Ministre déléguée chargée des Outre-mer, Marie Guévenoux, s'est rendue à La Réunion les 14 et 15 mai. Une séquence agricole a été organisée avec une visite de terrain. Madame Guévenoux s'est ainsi rendu dans une exploitation horticole à Sainte-Suzanne sinistrée par le cyclone Belal qui a provoqué des dégâts importants, les 24 communes de l'île avaient été déclarées en état de catastrophe naturelle et la reconnaissance de calamité agricole avait été décrétée.

" C'était un engagement du ministre de l'Intérieur de faire en sorte que toutes les aides soient versées avant juin. Il y a déjà une partie des aides qui ont été versées en avril et une autre à venir mi-mai, soit avant le délai fixé par le ministre ", indique Marie Guévenoux.

" C'était important pour le gouvernement de faire en sorte que vous puissiez toucher des aides pour vous permettre de reprendre pied rapidement. Il faut aussi noter que lorsqu'on est une île, la souveraineté alimentaire avec la possibilité de produire soi-même son alimentation est extrêmement importante ", a précisé, Marie Guévenoux.

Outre le volet aides, Marie Guévenoux s'est également penchée sur le soutien de l'État au monde agricole un secteur confronté à un manque de main-d'œuvre, en confirmant le lancement du dispositif de cumul du RSA à l'activité saisonnière, une mesure longtemps réclamée par les agriculteurs. Marie Guévenoux a également été interpellée sur la concurrence des produits importés, que ce soit de France hexagonale ou des pays de la zone. Un message qui a semble-t-il été entendu par la ministre qui s'est dite *" consciente "* des enjeux qui pèsent sur l'agriculture réunionnaise. *" Je suis très soucieuse qu'on puisse avancer sur ces questions, sans renoncer ni de votre côté ni du nôtre à une qualité qui fait la richesse de nos produits agricoles. Dans un contexte où il y a en plus une concurrence géographique ici ",* insiste la ministre.



Recensement agricole de Polynésie française

L'Institut de la statistique de la Polynésie française (ISPF), a dévoilé le jeudi 11 juillet 2024 les premiers résultats du recensement général agricole (RGA) en présence des ministres de l'Agriculture et de l'Economie. Le précédent recensement remontait à 2012. Le travail de terrain a été effectué d'août à décembre 2023 par 60 enquêteurs sur l'ensemble des archipels. Les seuils du RGA de Polynésie française ont été alignés sur les seuils pris en considération dans les départements d'Outre-mer lors du recensement de 2020 afin de permettre des comparaisons futures d'impacts de politiques publiques ou autres dispositifs d'aide, parfois hexagonaux ou européens. Ces seuils devraient être stable dans le temps, il s'agit par exemple de seuils minimaux de 1ha de SAU, ou 3000 m² en canne ou pommes de terres, 2 bovins de plus de 2 ans, 6 brebis ou chèvres... Pour le coprah, le seuil retenu s'élevé à 2,7 tonnes de coprah produit et vendu sur une année.

En Polynésie française, 4 080 exploitations agricoles ont ainsi été recensées en 2023. Parmi elles, près de 1 200 sont des exploitations exclusivement dédiées au coprah. La surface agricole utilisée pour les cultures végétales, hors cocoteraies, est de 3 135 ha, soit 0,8 % de la surface totale de la Polynésie française. La main-d'œuvre agricole s'élevé à 5 050 équivalents temps plein (ETP) pour environ 9 500 personnes participant au travail agricole. Un quart seulement des chefs d'exploitation travaille à temps complet sur l'exploitation.



Les chefs d'exploitation ont en moyenne 49 ans et 31 % sont des femmes. Par rapport au précédent recensement agricole, le nombre de personnes participant au travail agricole (15 800 personnes en 2012) a reculé. L'élevage a cependant progressé.

Sur les 4 080 unités validant au moins un seuil du RGA 2023, 2 778 exploitations déclarent faire de la culture, 913 de l'élevage et 1 557 de la production de coprah.

Vif succès pour la première édition des Agrofert'îles Canne à La Réunion

Organisées à La Réunion le 20 juin dernier à la station du CIRAD de la Mare sur la commune de Sainte Marie, au nord de l'île, les premières Agrofert'îles dédiées aux professionnels de la canne à sucre ont accueilli plus de 420 visiteurs - 250 agriculteurs, 60 apprenants et 110 autres professionnels - qui ont pu profiter tout au long de la journée de conseils, d'animations et de démonstrations de la part de la trentaine de partenaires techniques, institutionnels et financiers qui s'étaient mobilisés pour l'occasion. Ils ont également pu assister à une table ronde sur le thème " Agriculture, Data et Intelligence artificielle " organisée par la Région Réunion.

A l'agenda :

Agrofert'îles Animales le 3 octobre sur le site de la SICAR Revia (Saint Pierre)
Agrofert'îles Végétales les 21 et 22 novembre à l'Armefflor (Saint Pierre)



L'Armefflor accueille l'étape réunionnaise de l'EPA2 Tour

La Réunion fait partie des trois régions françaises – et la seule d'outremer – qui ont été sollicitées par le ministère de l'Agriculture pour tirer un premier bilan local du plan national " Enseigner à Produire Autrement pour l'agroécologie et les transitions " (EPA2) qui arrive prochainement à son terme. L'étape réunionnaise a eu lieu le 31 mai dernier sur le site de l'Armefflor, sur les hauteurs de Saint Pierre. Les échanges ont porté sur quatre thématiques : le compost, l'agropastoralisme, la réduction des produits phytosanitaires et les haies endémiques. Chaque atelier réunissait une quinzaine d'apprenants issus des différents établissements de l'enseignement agricole de l'île, des enseignants ainsi que des experts thématiques issus de l'Armefflor, des RITA ou encore de la DAAF. Une organisation qui illustre la proximité entre les établissements de l'enseignement technique agricole et les organismes de recherche de l'île.

Cette journée a donné lieu à la production d'un support graphique et au tournage d'un numéro de l'émission Terres d'ici diffusé sur Antenne Réunion.

Mission ODEADOM DGOM en Martinique mai 2024

L'ODEADOM et la DGOM ont effectué une mission en Martinique du 13 au 19 mai qui a été l'occasion pour toutes les parties prenantes locales d'exprimer leurs messages (sur le programme POSEI, sur les appuis aux petits agriculteurs de la part de la collectivité et de la chambre, sur la nécessité de structuration de filière, sur l'appel aux drones et aux NBT de la part de la filière banane...), dans un contexte d'inquiétude forte liée à la sécheresse de cette fin de carême.

Ce déplacement en Martinique était destiné à aller à la rencontre des interlocuteurs publics et professionnels. Il a été particulièrement dense et riche avec une mobilisation importante de tous les correspondants locaux, les services de la DAAF en premier lieu. La dernière mission sur place ODEADOM (hors contrôles) remontait à 2021 (Déplacement avec Joël Sorres, président du conseil d'administration de l'ODEADOM).

Il a pris place à un moment important dans la phase de préparation au niveau local des propositions d'évolution du programme POSEI, ce qui a permis à la délégation d'éclairer les attendus. Il a permis également une participation au COSDA Martinique qui a débattu du sujet.

La mission se plaçait en cours de la saison de coupe de la canne à sucre. Un élément de contexte important et largement observé a été la situation de sécheresse croissante avec l'attente des pluies post carême et des chaleurs inhabituelles, et déjà des dégâts de terrain visibles (notamment banane) et des problématiques en émergence (affouragement ou abreuvement des animaux).

Toutes les filières ont été rencontrées, permettant aux interlocuteurs de présenter leurs problématiques et projets. Mais mettant également en évidence les discussions internes importantes en intra ou inter filières.





Relance du salon de l'agriculture de Guyane

La chambre d'agriculture entend relancer le salon agricole de Guyane après 7 ans d'absence, à la fois grande fête de l'agriculture et moment de réflexion pour les acteurs du secteur. Ce sera les 18, 19 et 20 octobre sur le site du Lycée agricole de Matiti avec un thème fort : " Fiers d'être agriculteurs ". Ce thème permettra notamment d'aborder les questions clés du renouvellement générationnel, de valorisation et d'attractivité du métier, de bien être agricole. Plus d'une centaine d'exposants sont attendus pour ce SAREGA 2024.

Jeux Olympiques, les Outre-mer à l'honneur et sur les podiums dans cette période d'exception.

Quelle période que celle des jeux olympiques de Paris, une parenthèse, en emballement, une ferveur, une magnifique démonstration, sportive d'abord mais bien plus évidemment. Du parcours de la flamme qui a traversé les Outre-mer, à la vague de Teahupoo, des exploits de terrain aux cérémonies, les Outre-mer avaient toute leur place et ont ébloui. Tous ces territoires de l'archipel France sont des viviers d'athlètes. La France est tellement riche de cette diversité, des territoires des trois océans. On ne peut citer tous les médaillés, on aimerait citer tous les sélectionnés, en individuels, en collectifs. Chacun gardera ses images des exploits (Le premier essai de la finale de rugby à 7 par Jefferson Lee Joseph par exemple).

Et quel plus bel hommage que celui transmis par une collègue de la DGOM, qui a tout dit, « je laisse la rue Oudinot, en ayant en tête l'image sublime et flamboyante d'Axelle Saint-Cirel entonnant la Marseillaise sur le toit du Grand Palais. Comme une allégorie de tout ce que nous avons fait ensemble et de tout ce qu'il reste encore à faire pour que les outre-mer continuent de faire éclore et d'apporter à la Nation leur part de lumière. »



Foire de Bras Panon à La Réunion

La foire de Bras-Panon marque toujours, au mois de mai, un temps fort et populaire autour de l'agriculture réunionnaise. La 45^{ème} édition, qui s'est tenue du 3 au 12 mai a permis d'accueillir environ 150 000 visiteurs. Ils se sont rendus sur le champ de foire pour découvrir animaux, produits locaux ou encore engins agricoles. Les côtés alimentaire, agricole et ludique ont été mis en avant en alliant l'innovation agricole et les produits longtemps. La maire de Bras Panon Jeannick Atchapa ne cache pas sa fierté pour sa petite ville d'accueillir un tel événement, qui a bénéficié cette année de beau temps et qui peut s'appuyer sur des équipes solides pour assurer une logistique conséquente.

Portée dans sa dynamique autour de l'agriculture Bras Panon lance dès cette année " La route de la vanille et des orchidées ", un parcours pour mettre en valeur le territoire et informer les touristes locaux et extérieurs.

Séminaire PAT Outre-mer

Une séquence dédiée aux Projet Alimentaires des DROM est proposée par Chambres d'agriculture France et Terres en Villes au titre de France PAT le vendredi 18 octobre 2024 après-midi en visioconférence, de 14h à 16h30 (heure métropolitaine).

Cette séquence 100 % dématérialisée, sera articulée autour de présentations sur les enjeux de la souveraineté alimentaire et PAT dans les DROM, des retours d'expériences de PAT ultramarins et métropolitains sur 3 thématiques : justice sociale, structuration de filières et restauration collective. Pour chacune de ces thématiques, un PAT d'Outre-mer et un PAT d'hexagone mettront en lumière leurs actions, autant de sources d'inspiration pour tous les territoires. Des temps d'échanges sont également prévus entre les intervenants et les participants.

► CARNET : Agendas, Évènements, Vie de l'établissement, Publications

Ça s'est passé ces derniers mois (mai septembre -2024)

Instances ODEADOM

- > Comité sectoriel banane le 10 juillet consacré au plan banane durable 3 (Les réunions prévues en juin et juillet du comité de pilotage stratégique de l'ODEADOM et des comités sectoriels consacrées au programme POSEI ont été repoussées)
- > Comité de suivi du marché de la banane le 14 mai et 9 juillet 2024
- > Groupe de travail mesures structurelles du POSEI le 28 et 29 mai 2024

Évènements, réunions et rencontres

- > Foire de Bras Panon du 3 au 12 mai 2024
- > Déplacement d'une délégation ODEADOM-DGOM en Martinique du 13 au 19 mai 2024.

- > Instance de supervision de l'activité d'organisme payeur de l'ODEADOM le 21 mai 2024
- > Participation de l'ODEADOM, au côté de la DISAOM à une table ronde consacrée à l'examen au Sénat du projet de loi d'orientation pour la souveraineté en matière agricole et le renouvellement des générations en agriculture, avec Laurent Duplomb et Franck Menonville, rapporteurs de la commission des affaires économiques le 28 mai 2024
- > Inauguration du centre CTIFL de Guyane le 3 juin 2024 et déplacement ODEADOM, CdA France en Guyane
- > Réunion du conseil supérieur d'orientation et de coordination de l'économie agricole et alimentaire (CSO) le 13 juin 2024 consacré à la simplification en agriculture
- > Comité Interfiliales sur la protection des cultures du PARSADA, le 18 juin
- > Rencontre ARIBEV administrations nationales le 2 juillet 2024
- > Réunion de la commission des comptes de l'agriculture et de la nation le 3 juillet 2024
- > Réunion du club des référents Outre-mer le 4 juillet 2024

CARNET : Agendas, Évènements, Vie de l'établissement, Publications

Ça s'est passé ces derniers mois (mai septembre -2024)

Vie de l'établissement

- > Réunion du comité social d'administration (CSA) le 28 juin 2024
- > Assemblée générale du personnel le 27 juin 2024
- > Sortie des personnels ODEADOM célébrant notamment les 40 ans de l'office le 31 mai 2024

Mouvements à l'ODEADOM

- > Sont arrivés à l'office : **Mathieu Descamps**, chef de service adjoint du service contrôles et suivi des audits, **Alexandre Cardon** et **Thomas Pierre**, contrôleurs au sein de ce service. **Dominique Brulé** cheffe de service adjointe au service productions diversifiées, **Marthe Ouédraogo** cheffe de projet à l'observatoire
- > Départs : **Thomas Turpin**, apprenti chargé de communication, **Romeric Ebédé**, gestionnaire aides grandes cultures
- > **Instances de l'ODEADOM**
Côme Damour est nommé représentant professionnel de La Réunion au comité sectoriel de concertation dédié aux filières végétales de l'ODEADOM en remplacement de Jean Charles de Cambiaire et Madame **Ruidice Ravier** dans ce même comité en remplacement de Monette Taurel pour la Martinique
Ont en outre été considéré comme démissionnaires dans les instances de l'office Leila Djiré et Jean Philippe Garnot au conseil d'administration et Angéline Laurence (Saint Martin), Thierry Gautier (Saint Pierre et Miquelon), Hugues Bergère (Guyane), Ernest Prévot (Guyane) au sein des comités sectoriels. Les remplacements sont en cours.

Mouvements autour de l'office

Ministères :

Au sein de la DGPE du ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire :

Yves Auffret est nommé chef de service « gouvernance et gestion de la politique agricole commune où il succède à Marie Agnès Vibert, nommée directrice adjointe de l'ONF

Nicolas Chérel a été nommé sous-directeur en charge des filières où il succède à Elodie Lematte désormais cheffe du service compétitivité

Rémi Masson a été nommé sous-directeur gouvernance et pilotage, où il succède à Edith Mérillon.

Clelia Granozio a été nommée cheffe de bureau fruits et légumes, Martin Laurenceau chef du bureau des grandes cultures (dont sucre), **Camille Rocault** cheffe du bureau budget et établissements publics.

Martin Gutton a été nommé Délégué interministériel en charge de la gestion de l'eau en agriculture. Parallèlement a été mis fin à la délégation interministérielle de suivi des conclusions du Varenne agricole de l'eau et de l'adaptation au changement climatique, qui était exercée par Frédéric Veau

Au sein de la DGOM, **Natalie William** quitte son poste de chargée de mission auprès du directeur général, en charge notamment des questions de changement climatique.

Alice Grimaud a été nommée cheffe du pôle agricole au sein du BPARM.

Dans les services déconcentrés, **Nicolas Gougain** est nommé chef du service d'économie agricole en Guyane et **Karine Lerouillois**, cheffe de SEA également à la Martinique,

Parlement européen

Deux députés ultramarins du rassemblement national font leur entrée à Bruxelles et à Strasbourg la Réunionnaise Marie-Lucie Brasier-Clain et le Guadeloupéen Rody Tolassy. Le député insoumis réunionnais Younous Omarjee conserve son siège pour un troisième mandat.

Abonnement Electronique lettre Océane

En consultation sur le site de l'ODEADOM www.odeadom.fr la lettre Océane informe régulièrement sur les dossiers d'actualité agricole des Outre-mer, les évènements, les rendez-vous. Pour vous abonner ou vous désabonner, merci de nous faire connaître vos nom, prénom, institution ou société, adresse électronique à l'adresse odeadom@odeadom.fr

Conformément à la loi informatique et libertés, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de modification et de suppression des données qui vous concernent.

Océane - Lettre d'information de l'Office de développement de l'économie agricole d'Outre-mer - 12, rue Henri-Rol Tanguy TSA 60006 - 93555 Montreuil cedex.

Tél. : 01 41 63 19 70 - odeadom@odeadom.fr - Directeur de la publication : Jacques Andrieu
Rédaction : Jacques Andrieu - Conception, réalisation : ABSINTHE - www.absintheandco.com

Assemblée nationale

Ont été élus (et groupe)

Guadeloupe : Béatrice Bellay, Christian Baptiste, Élie Califer, (Socialistes et apparentés) Max Mathiasin, Olivier Serva, (Liot) ; **Guyane** : Jean-Victor Castor, Davy Rimane, (Gauche démocrate et Républicaine) , **Martinique** : Marcelin Nadeau, (Gauche démocrate et Républicaine) Jiovanny William, (Socialistes et apparentés) Jean-Philippe Nilor, (La France Insoumise), **Mayotte** : Estelle Youssouffa, (Liot) Ancha Bamana, (Rassemblement national), **Réunion** : Emeline K/Bidi, Karine Lebon, Frédéric Maillot, (Gauche démocrate et Républicaine) Philippe Nailet, (Socialistes et apparentés), Perceval Gaillard, Jean-Hugues Ratenon, (La France Insoumise) Joseph Rivière, (Rassemblement national) **Saint-Martin/Saint-Barthélemy** : Frantz Gumbs, (Les Démocrates), **Saint-Pierre et Miquelon** : Stéphane Lenormand, (Liot)

Décorations

Légion d'honneur promotion du 3 juillet 2024

Bernard Hayot est élevé Grand officier de la légion d'honneur. **Louis Le Franc**, haut-commissaire de la République en Nouvelle Calédonie est promu au rang d'officier ainsi que **Hervé Durand** du CGAAER. **Stéphane Bijoux**, ancien député européen, est nommé chevalier ainsi que **Franck Desalme**, président d'IGUAVIE, **Maud Faipoux**, directrice de la DGAL et **Marie Luce Penchard**, ancienne ministre des Outre-mer.

Ordre national du mérite, promotion du 7 juin 2024

Sont nommés commandeurs, **Eric Spitz**, haut-commissaire de la République en Polynésie française et **Valérie Metrick Hechquet**, directrice générale de l'ONF. Sont promu officiers, **Fabrice Rigoulet Roze**, préfet de la Région Pays de Loire, **Hervé Lejeune**, membre du CGAAER

Sont nommés chevaliers : **Virginie Gouraud**, directrice de la CPPR de la Réunion, **Karine Madou Ledenon**, la confiserie d'Emile à la Réunion, **Jacques Andrieu**, directeur de l'ODEADOM, **Dominique Boutillon**, présidente du conseil spécialisé horticulture de FranceAgriMer, **Sophie Palin**, Sous directrice de l'accompagnement des transitions alimentaires et agroécologiques à la DGAL

Mérite agricole, promotion du 1er juillet 2024

Sont nommés officiers **Thierry Basso**, directeur de la Chambre d'agriculture de Guyane et **Patrick Goury**, de l'ASP Réunion. Sont nommés chevaliers **Olivier Letellier** de la Chambre d'agriculture de Guyane, **Yasmine Ally**, ASP Réunion , **Drupa Angénieux**, exploitante agricole en Guyane, **Marie Françoise Fagotin**, ASP Guadeloupe, **Jairo Fandino Marin**, exploitant agricole en Guadeloupe, **Baraka Haribou** de la DAAF de Mayotte, **Simon Vainqueur**, boucher charcutier, président de la chambre des métiers et de l'artisanat de Guadeloupe

Médaille de l'engagement ultramarin en date du 8 mars 2024

Echelon or : **Olivier Jacob**, directeur général des Outre-mer, **Xavier Lefort**, préfet de Guadeloupe, **Antoine Poussier**, préfet de Guyane, **Remy Rioux**, directeur général de l'AFD

Echelon argent : **Jacques Andrieu**, directeur de l'ODEADOM, **Eric Banel**, directeur général de la DGAMPA, **Achille Odonnat**, président de l'IEDOM, **Isabelle Richard**, sous directrice des politiques publiques à la DGOM

Echelon bronze : **Loic Biwand**, adjoint au chef du bureau des politiques agricoles, rurales et maritimes, **Franck Desalme**, président d'IGUAVIE, **Parvine Lacombe**, sous-préfète, directrice de cabinet du préfet de la Réunion, **Régilio Van Den Berg**, éleveur en Guyane, **Natalie William**, chargée de mission auprès du DGOM

Publications récentes ciblées

- > Catalogue raisonné des études récentes relatives à l'agriculture Outre-mer. ODEADOM Février 2024.
<https://www.odeadom.fr/wp-content/uploads/2024/03/Catalogue-2024-fevrier.pdf>
- > Etude ODEADOM/Agrex : Analyse de la structuration des filières végétales et élevages des départements d'Outre-mer. Etat des lieux, identification des freins et leviers, perspectives. Janvier 2024 -
<https://www.odeadom.fr/wp-content/uploads/2024/05/2024-INTERDRROM-SYNTHESE-Analyse-de-la-structuration-des-filières-vegetales-et-elevage-des-departements-dOutre-mer.pdf>
- > Commission des comptes de l'agriculture de la nation, Session du 3 juillet 2024 - Version provisoire
<https://agreste.agriculture.gouv.fr/agreste-web/disaron/Dos2402/detail/>
- Note soutiens publics à l'agriculture des Outre-mer
- > Rapport cour des comptes chambre d'agriculture de La Réunion
<https://www.ccomptes.fr/fr/publications/chambre-dagriculture-de-la-reunion>
- > Rapport d'évaluation du POSEI de la Commission européenne
<https://op.europa.eu/en/publication-detail/-/publication/8fbfc309-06d3-11ef-a251-01aa75ed71a1/language-f>
- > Circulaire du Premier ministre n° 6456-SG du 10 juillet 2024 relative à la coordination de l'action du Gouvernement outre-mer
<https://www.legifrance.gouv.fr/circulaire/id/45575?origin=list>
- > Etude de la DAAF de La Réunion sur la pauvreté chez les agriculteurs
<https://daaf.reunion.agriculture.gouv.fr/une-pauvrete-monetaire-des-menages-agricoles-plus-importante-a-la-reunion-a3690.html>
- > Recensement agricole de Polynésie française
<https://www.ispf.pf/publication/1427>